



## Information sur la COVID-19

# Carnavals et fêtes du printemps

### Ce que les collectivités hôtes doivent savoir



#### Planification

- Remplissez le Plan de contrôle de l'exposition de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs pour cerner et aborder tous les risques en lien avec votre événement.
- Soumettez le Plan de contrôle de l'exposition à [environmental\\_health@gov.nt.ca](mailto:environmental_health@gov.nt.ca).



#### Songez à des moyens créatifs pour rendre votre événement plus sûr

- Utilisez des espaces plus grands pour faciliter la distanciation physique (voir la section « Limites concernant les rassemblements » ci-dessous).
- Formez les équipes en fonction des cellules familiales ou des ménages.
- Organisez les activités à l'extérieur le plus possible, car les activités à ciel ouvert sont plus sécuritaires.
- Répartissez les activités et événements à travers la ville ou dans un vaste espace dégagé.
- Limitez le nombre de spectateurs en diffusant les événements sur Internet ou à la radio, surtout dans le cas des giges, du bingo ou des concours de talents. En personne, les risques sont élevés. Autrement, respectez les mesures d'hygiène et de distanciation quand vous distribuez les cartes, les prix, etc
- Indiquez aux participants que les choses seront différentes cette année sur Facebook, à la radio, sur un site Web, etc.



#### Évitez les activités à haut risque

- Jeux de mains : Il est très difficile de diminuer les risques associés aux jeux de mains. Les participants sont proches les uns des autres et manipulent les mêmes objets. Souvent, les spectateurs sont également trop rapprochés.
- Danse ou chant en grand groupe : La COVID-19 se propage par les gouttelettes respiratoires. Toute activité qui implique que les gens se rapprochent, discutent, chantent ou jouent d'un instrument à vent augmente le potentiel de transmission.



## Lavage des mains

Assurez-vous qu'au moins un des éléments suivants soit accessible en tout temps :

- Des postes pour se laver les mains (eau, savon, serviettes en papier).
- Du désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool.

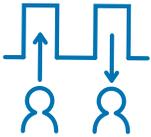


## Nourriture

- Veillez à ce que la nourriture soit emballée individuellement et évitez à tout prix les buffets et stations libre-service pour les aliments et condiments.

Demandez un permis à la Division de la santé environnementale :

- Permis
- Formulaire de demande



## Limites concernant les rassemblements

- Les rassemblements intérieurs ne peuvent accueillir plus de 25 personnes, sauf autorisation de l'administratrice en chef de la santé publique.
- Les rassemblements extérieurs ne peuvent pas accueillir plus de 50 personnes, sauf autorisation de l'administratrice en chef de la santé publique.
- Contrôlez l'accès à votre événement pour limiter le nombre de participants :
  - o Vous pourriez, par exemple, multiplier les emplacements pour limiter les foules.
  - o Des itinéraires clairs, à sens unique, guideront les participants et éviteront les engorgements



## Dépistage

Posez les questions suivantes aux participants. Si une personne répond OUI à l'une des questions, elle ne peut pas participer à l'événement :

- Est-ce que vous ou un membre de votre ménage êtes en auto-isollement à la suite d'un retour aux TNO survenu dans les 14 derniers jours?
- Est-ce que vous vous sentez malade ou avez des symptômes de la COVID-19?
- Est-ce que vous attendez les résultats d'un test de dépistage de la COVID-19?
- Est-ce que vous ou un membre de votre ménage avez été déclaré positif à la COVID-19?
- Est-ce qu'un professionnel de la santé vous a dit que vous deviez vous isoler?

## Pour conclure

- Portez un masque non médical si vous ne pouvez pas garder une distance de deux mètres (six pieds) avec les autres.
- Ne partagez pas l'équipement, les outils, les prix, la nourriture, etc.
- Soyez gentil, montrez votre soutien, et surtout, amusez-vous!

